DES IDÉES POUR FAVORISER
un approvisionnement accessible

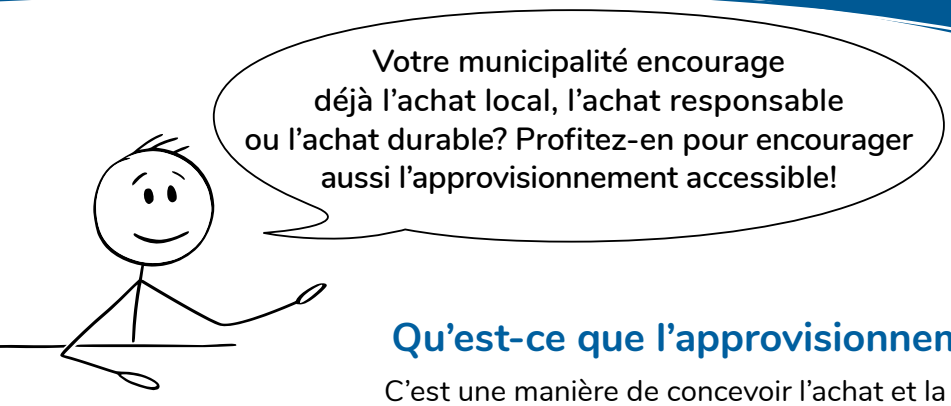

Qu'est-ce que l'approvisionnement accessible?

C'est une manière de concevoir l'achat et la location de biens et de services qui suppose qu'on se questionne quant à leur **convivialité** et à leur **facilité d'utilisation** par les personnes handicapées.

Comment tenir compte de l'approvisionnement accessible?

1 Vous pourriez acheter ou louer

Des biens ou des services inclusifs,
c'est-à-dire qui vont servir au plus grand nombre de vos citoyennes et citoyens, qu'ils aient une incapacité ou non!

Exemples :

- Installer deux fontaines d'eau de hauteur différente dans votre centre communautaire;
- Aménager des modules de jeux inclusifs dans un parc;
- Prévoir l'achat d'une imprimante accessible (ex. : boutons, bacs, écran) lors du remplacement de vos équipements de bureau et la placer sur une table basse.

Des biens ou des services adaptés,
c'est-à-dire qui vont répondre aux besoins spécifiques des personnes qui ont une incapacité.

Exemples :

- Faire l'acquisition d'équipements sportifs adaptés (ex. : vélo adapté);
- Installer un lève-personne à la piscine municipale;
- Faire adapter vos documents par une firme externe pour les rendre accessibles (en Word accessible ou en PDF accessible).

Votre gouvernement

Québec

2 Vous pourriez intégrer l'accessibilité dans vos outils et processus d'approvisionnement

Par exemple :

- Ajouter une clause sur l'accessibilité dans votre règlement de gestion contractuelle;
- Intégrer un critère d'accessibilité dans votre politique d'approvisionnement et dans vos appels d'offres;
- Sensibiliser les responsables de l'approvisionnement dans la municipalité et vos fournisseurs à l'importance de l'accessibilité.

Saviez-vous que les ministères, les organismes publics et les municipalités doivent tenir compte, dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées?

Source : article 61.3 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.*

Des avantages pour tout le monde!

En privilégiant un approvisionnement accessible, vous aurez les bénéfices suivants :

- Amélioration de la qualité de vie de vos citoyennes et citoyens handicapés;
- Plus grande fréquentation de vos installations et de vos activités;
- Économies en prévoyant l'approvisionnement accessible au début d'un projet;
- Sensibilisation de vos fournisseurs;
- Renforcement de la réputation de la municipalité à l'égard d'un approvisionnement respectueux des besoins de toutes les citoyennes et tous les citoyens.

Office des personnes handicapées
Québec